

## Lutte contre le terrorisme

### *Le Ministre reçoit les Fédérations*

Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, le Gouvernement a pris un certain nombre de décisions le 21 janvier en Conseil des Ministres.

Dès ces annonces connues, **FO Finances** a sollicité le Ministre afin qu'il précise aux représentants des personnels le détail des mesures impactant les directions des ministères économiques et financiers, et le calendrier de leurs mises en œuvre.

Les Fédérations ont été reçues, le 30 janvier, par Monsieur Sapin auquel s'est joint Monsieur Eckert. Hasard des calendriers, une réunion interministérielle sur la même problématique venait de se tenir.

**FO Finances** a tenu à rappeler les dysfonctionnements, en particulier dans le domaine de la communication et de la coordination des différents services de l'État, constatés pendant les journées dramatiques du 7 au 9 janvier.

**FO Finances** a demandé que les missions de sécurité et de sûreté de la Douane soient reconnues prioritaires, avec un moratoire sur les suppressions d'emplois et l'anticipation, dès 2015, des 80 emplois décidés pour la Douane et Tracfin.

**FO Finances** a également insisté pour que les équipements mis à la disposition des services soient, non seulement en nombre suffisant, mais adaptés aux missions.

Enfin, **FO Finances** a rappelé que d'autres directions du ministère sont impactées dans les missions du renseignement et doivent à ce titre être totalement intégrées dans le dispositif (DGFIP, DGT...).

Le Ministre a insisté sur la nouvelle forme de terrorisme auquel l'État est confrontée, avec de petites cellules prêtes à se mettre en action, et dont le dépistage est beaucoup plus problématique que les organisations de plus grande ampleur sur lesquelles les services ont depuis longtemps l'habitude d'œuvrer.

Il a précisé que l'État se devait d'apporter une coordination renforcée de ses services tout en garantissant les libertés individuelles.

En réponse aux diverses demandes des organisations syndicales des Douanes, et tout particulièrement l'Union Syndicale des Douanes FO, il a été apporté les précisions suivantes:

- dès 2015, le Service National de Douane Judiciaire (SNDJ) et la Direction Nationale du Renseignement et des Enquêtes Douanières (DNRED), mais aussi des unités opérationnelles seront renforcés,
- la dotation pour les services douaniers du système de communication TETRAPOL, qui permet

une communication sécurisée et par canaux, sur l'ensemble du territoire.

- l'utilisation des portiques «ex Écotaxe» comme système d'identification des véhicules, en complément du système douanier LAPI,
- la dotation individuelle d'un gilet pare balle (et non plus par unité douanière).

Les Ministres ont beaucoup insisté sur le discours qu'ils portent à tous les niveaux, pour la valorisation des missions de la Douane et son intégration pleine et entière dans le dispositif interministériel.

Cette volonté serait encore plus crédible si elle ne se heurtait pas au «Plan Stratégique Douane 2018», qui ambitionne la fermeture de nombreux services sur le territoire national et se concrétise par la suppression de 266 emplois dès cette année!

Pour **FO Finances**, dans cette période d'urgence, où les services sont fortement sollicités, il est important que les Ministres informent les représentants des personnels sur les mesures d'urgence mises en oeuvre, sans nécessité d'entrer systématiquement dans un cadre institutionnel.

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ  
DE LA FEDERATION SUR :

<http://www.financesfo.fr/>

